

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : LÉON MAYET

EN 1894

Directeur : LÉON FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Le Conseil supérieur et les Chambres de Commerce étrangères. — La propagande : Circulaire du groupe VII ; Circulaire du groupe IV. — Partie non officielle : Groupe de l'Economie sociale : Programme d'une Monographie économique et sociale de la Ville de Lyon et du Département du Rhône. — Le Siam à l'Exposition de 1889. — Petites nouvelles de l'Exposition. — État des travaux. — Les Charbonnages du Tonkin. — Bulletin financier.

GRAVURE : Parc de la Tête-d'Or : La grande allée.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



ES étrangers se demandent avec quel-
que étonnement la raison qui fait avec
tant d'élan, autour de la Direction
et du Concessionnaire de l'Exposi-
tion de
Lyon,
surgir
tant de bonnes
volontés, tant de
dévouement, de
si actifs con-
cours.

Il est cer-
tain que jamais
Exposition n'en-
gendra au même
degré que la
nôtre, un grou-
pement de for-
ces aussi unies,
aussi homogè-
nes, aussi consi-
dérables.

Parcourez les
quartiers de
Lyon, voyez ces
fabricants de
soieries qui cons-
tituent comme
notre noblesse
commerciale,
la plus légitime

de toutes; visitez les ateliers de canuts; prome-
nez-vous quelques heures dans l'immense plaine
des Brotteaux, enquêtez-vous auprès de tous
les corps d'état, entrez dans les cafés, partout,
chez le fabricant comme chez l'ouvrier, dans la
soierie comme dans toutes les autres profes-
sions, vous constaterez le même fait: même
sollicitude de l'Exposition, mêmes desirs de son
succès, même ardeur à la servir. C'est l'œuvre
de toute une ville que sera vraiment l'Expo-
sition de 1894. Là est sa force, son succès, sa
raison d'être.

Les causes de cette adhésion de toute une

cité à une œuvre, si remarquable par cette una-
nimité, sont multiples; elles peuvent aisément
cependant se ramener à une seule.

Plus que partout ailleurs le patriotisme des
Lyonnais est vif et tenace — et dans l'Exposi-
tion de 1894, il ne voit pas seulement l'occa-
sion de s'affirmer dans un triomphant éclat, il
voit la revanche de 1872.

Si même au début de la conception générale,
lorsque le projet fut mis au jour pour la pre-

vaincu du poids de sa décision. Sa confiance a
gagné tous ses concitoyens — et si l'on pense
encore à 1872, c'est pour en effacer jusqu'au
souvenir par le triomphe incontestable de
1894.

Les raisons ne manquaient point pourtant
pour que ce précédent ne fut pas invoqué! Il
l'est du reste par ceux qui le connaissent mal
et combien ont interrogé ce passé, compulsé
cette vieille histoire, combien se sont rendus

compte que la
défaite fut hono-
rable puisqu'on
n'avait pas lutté
pour la victoire,
mais pour l'hon-
neur même de
la France?

Décidée en
1869, à la fin du
régime impérial,
la guerre trans-
forma en caser-
nements les pa-
lais pacifiques
de l'Exposition.
Après la guerre,
on comprit qu'il
y avait un intérêt
national à attes-
ter que les plus
horribles désas-
tres n'avaient
pu atteindre
dans son essence
même l'indomp-
table puissance
de notre pays.

Nul peuple n'aurait osé tenter un tel effort, en
présence de l'ennemi occupant encore une
partie du territoire. On ne voulut voir aucun
obstacle, et, à la grande surprise de l'Europe
entière attentive et émue, l'Exposition s'ouvrit.

Singulière destinée que celle de la ville de
Lyon: elle incarne par moments l'âme même de
la France. Sans sortir de l'histoire moderne,
elle proclame, la première au 4 septembre, la
République. Elle la proclame avant Paris: ce
fut bien la proclamation nationale. La Répu-
blique qu'elle avait proclamée résista à tous
les assauts. En 1872, après les hontes de la



PARC DE LA TÊTE-D'OR : LA GRANDE ALLÉE

mière fois, si des résistances se produisi-
rent, si des hésitations eurent lieu, c'est
qu'on était resté sous l'impression de cette
première Exposition. Elle n'avait pas été le
succès brillant qu'on avait espéré: il sem-
blait qu'elle eût démontré pour jamais que
la ville de Lyon était impropre et rebelle à
toute Exposition.

Cet argument de 1872, que de fois les pro-
moteurs, que de fois le concessionnaire actuel,
l'ont rencontré sur leur route. Et il faut bien le
dire, s'il a disparu à peu près de la circulation,
c'est à l'énergie de M. Claret qu'on le doit. Il l'a

guerre impériale et les douleurs de la guerre civile, c'est encore Lyon qui montre qu'on ne doit jamais désespérer du peuple de France. La capitale a été bombardée, incendiée, elle a subi les horreurs des deux sièges. Le pays reste vivant, indestructible et debout.

Malheureusement une fois l'Exposition commencée, les luttes politiques détournèrent l'attention du Gouvernement. Il ne comprit pas la portée de l'admirable mouvement qu'il avait d'abord encouragé. Il ne tint aucune de ses promesses et se désintéressa de l'œuvre.

Et pourtant... il est encore de vieux journaux illustrés de 1872, dans les bibliothèques, il reste encore des gazettes de l'époque. Leur lecture est décisive. Partout on invoque l'Exposition de Lyon. On publie ses palais, ses splendeurs, son activité, la foule internationale et cosmopolite, qui envahit ses tourniquets. Elle fournit le prétexte d'exalter la patrie et de conserver l'espoir des futures revanches. Elle est, elle-même, une première revanche sur l'Allemagne, qui, dans une prescience vague de l'avenir, assiste épouvantée et stupéfaite, à ce resaisissement d'un peuple qu'elle croyait terrassé.

Cela on ne devrait pas l'oublier quand on parle de 1872.

Mais en dehors même de cet argument patriotique que de raisons à invoquer pour établir qu'aucune comparaison n'est possible entre 1872 et 1894.

Supposons même 1872, une époque normale, oublions les deuils de la France et la ruine des familles, la guerre ayant sur tous largement prélevé une dîme épouvantable d'or et de vies humaines. Il reste encore deux faits probants. La carte des chemins de fer indique le premier. Depuis 1872, les voies ferrées se sont multipliées, les tronçons secondaires ont achevé de relier aux lignes centrales toutes les villes de France. En même temps, sur les grands réseaux la facilité, le bon marché et la commodité des voyages ont été accrus dans des proportions inespérées. Il en est résulté des habitudes de déplacement que chacun est à même de constater, et qui sont pour des expositions les garanties les plus considérables de succès.

Le second fait, invoqué plus haut, c'est que le goût, plus que le goût, le besoin commercial des expositions, s'est multiplié. On va les visiter davantage : elles deviennent dès lors comme une véritable nécessité pour l'industriel et le commerçant.

Or, en 1872, malgré les ruines de l'industrie, le vide du Trésor, les deuils lamentables, les difficultés des communications, l'ignorance à peu près complète des expositions, telles que nous les comprenons aujourd'hui, il y a eu plus d'un million de visiteurs au tourniquet.

Ce chiffre a son éloquence. Il suffit à indiquer le développement que prendra l'Exposition de 1894. Elle sera de bien autre importance, pour l'industrie nationale, que celle de Chicago. Il faudrait que cela fut compris partout.

Un exposant, à qui l'exposition américaine coûte sans aucun profit plus de quinze mille francs, paraissait hésiter à faire pour 1894 de nouveaux frais ; il a fini par se décider. Que

ceux qui reviennent de Chicago fassent comme lui. Le patriotisme, disent-ils, les a obligés d'aller en Amérique ; leur intérêt, on peut le leur assurer, leur conseillera de venir à Lyon.

PARTIE OFFICIELLE

LE CONSEIL SUPÉRIEUR

ET LES CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES

Nous avons publié, dans notre numéro du 17 août, la lettre adressée par le Conseil supérieur à toutes les chambres de commerce de France. Voici maintenant la lettre que la Commission permanente chargée de la direction générale de l'Exposition vient d'adresser aux chambres de commerce étrangères :

Lyon, 25 août 1893.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS LES MEMBRES DE

Nous avons l'honneur de vous informer officiellement que la ville de Lyon organise une Exposition universelle, internationale et coloniale, qui s'ouvrira le 26 avril 1894.

Nous désirons vivement que votre bienveillante attention soit attirée sur l'intérêt que peut présenter, pour vos nationaux, une participation large et complète à cette entreprise féconde. Un rapide examen des conditions matérielles et morales de son exécution vous convaincra sans doute que jamais œuvre semblable n'a réuni tant d'éléments de succès, n'a offert, par sa conception technique, tant de sécurité et d'avantages aux exposants.

La Ville a abandonné à l'Exposition un parc splendide de 120 hectares, qui fait l'admiration des étrangers et dont le décor naturel effacera sans peine le souvenir des décorations artificielles qui servent en général de cadres éphémères à toutes les expositions. Ses pelouses, ses allées sinueuses, ses arbres séculaires, son lac viendront en aide à l'art humain pour donner l'illusion de la plus magnifique féerie que l'on puisse concevoir.

Dans ce parc s'élèveront les palais divers, où seront exposés tous les produits du commerce et de l'industrie ; d'abord les palais de l'Exposition coloniale, officiellement entreprise et dirigée par notre chambre de commerce, appuyée par les gouverneurs et les résidents de nos diverses colonies ; ensuite les palais des Beaux-Arts, des Arts religieux, de la Guerre, de la Marine, de l'Agriculture, etc., enfin le Palais principal, véritable chef-d'œuvre de l'industrie du fer, plus grandiose que la fameuse galerie des machines de 1889 et qui couvre d'un seul tènement cinquante mille mètres carrés, avec huit fermes seulement.

Un traité de concession avec un des entrepreneurs de travaux publics, que les travaux du barrage de Suresnes ont rendu célèbre, M. Claret assurée la parfaite exécution à court délai de ces gigantesques travaux.

Mais la Municipalité de Lyon se devait à elle-même, elle devait à ses hôtes et à ses invités de ne pas se contenter d'assurer pour la date indiquée la réalisation de son entreprise. Les conditions morales de sécurité, de dignité, de grandeur dans lesquelles elle se poursuivait ne devaient pas être à un moindre titre l'objet de ses préoccupations.

Aussi a-t-elle convié, pour diriger l'Exposition, les représentants qu'elle considérait comme les

plus éminents, les plus autorisés du commerce, de l'industrie, des lettres et des arts et leur a-t-elle demandé de mettre au service de l'œuvre, à la réussite de laquelle elle attache ses plus hautes espérances, les qualités sérieuses et pratiques, l'esprit probe et net, impartial et juste qui ont fait dans le monde entier le renom de leur ville et lui ont assuré parmi les villes de même ordre une indéniable suprématie intellectuelle et commerciale.

C'est ainsi qu'a été fondé le Comité d'organisation qui, lui-même, a désigné un Conseil supérieur, dont les travaux sont guidés par une Commission permanente, sous la présidence du Maire de Lyon.

Il a paru qu'il n'était pas possible, en aucune circonstance, d'offrir aux industriels et aux commerçants dont on recherchait l'appui plus de garanties d'indépendance et de succès.

Ajoutez à cela la situation exceptionnelle de notre ville, au centre d'une région que le commerce et l'industrie ont porté à un degré inouï de richesse et de prospérité, où douze lignes ferrées conduisent les voyageurs, que traverse le transit de Londres à l'Orient, que quelques heures seulement séparent de la Suisse et de l'Italie, et vous comprendrez aisément qu'il ne nous est pas défendu d'espérer, avec l'esprit méthodique et scientifique de nos concitoyens, une Exposition qui marquera dans les annales du travail.

Vos ressortissants, Messieurs, en venant chez nous, dans un pareil centre de production et de consommation, seront ainsi assurés de ne pas avoir inutilement consenti de vains sacrifices, et c'est afin que vous en soyez bien persuadés, que vous trouviez par vous-mêmes, dans ce bref exposé, les éléments d'une conviction sérieuse et solide que nous nous sommes permis d'insister sur tous les détails propres à bien préciser le caractère sérieux et d'utilité commerciale présenté par l'œuvre à laquelle nous vous convions avec confiance.

Dans la lutte pacifique du commerce et de l'industrie, toutes les nations sont solidaires les unes des autres. Les rapprochements nés des expositions ne meurent pas avec elles ; ils ouvrent au contraire aux produits des nations diverses des débouchés réciproques, et l'émulation heureuse qui en est la conséquence ne peut que contribuer à la prospérité économique du monde entier. Ces grandes fêtes du travail sont aussi des présages de paix ; elles nous en assurent les bienfaits puisqu'elles sont le témoignage indéniable que l'activité des nations se détourne des préparatifs stériles de la guerre.

Nous sommes donc persuadés, Messieurs, que, comprenant l'importance de la manifestation projetée par Lyon en 1894, l'intérêt qu'elle présente pour le commerce et l'industrie de votre pays et du nôtre, vous voudrez bien encourager notre œuvre et appuyer nos efforts.

Déjà vos représentants consulaires à Lyon ont été officiellement avisés et, sans doute, ils ont fait part au gouvernement de votre pays de l'Exposition considérable et vraiment scientifique qui se prépare ici. D'autre part, les consuls français, dans les principales villes étrangères, ont été mis au courant de nos démarches et ont été priés de seconder nos vœux.

Nous attachons un grand prix à votre participation ; elle sera pour nous un précieux encouragement qui, par un acte d'intelligente et féconde solidarité internationale, donnera à notre grande Exposition un éclat qu'elle est en droit d'attendre du concours de toutes les puissances commerciales.

En vous demandant cette faveur sous le patronage de la Municipalité lyonnaise et de la

Chambre de commerce de Lyon, nous sommes certains de l'obtenir, et dans cet espoir, nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'assurance de de notre haute considération.

Le Président du Conseil supérieur de l'Exposition,

Dr Gailleton,

Maire de Lyon,
Commandeur de la Légion d'honneur

Les Vice-présidents du Conseil supérieur :

Ulysse Pila,

Chevalier de la Légion d'honneur, membre
de la Chambre de commerce de Lyon et
du Conseil supérieur des colonies.

Félix Mangini,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Membre de la Chambre de commerce de Lyon.

LA PROPAGANDE

Les divers groupes du Comité de Patronage et d'organisation continuent à adresser à leurs ressortissants des circulaires pour les engager à prêter leur concours à l'Exposition de 1894. Voici la circulaire adressée — en ce sens — par le Groupe VII, classe 32 :

Produits chimiques et pharmaceutiques

Lyon, le 5 août 1893.

MONSIEUR,

Vous avez été certainement informé, par les journaux et les circulaires, de l'installation à Lyon pour l'année 1894, d'une Exposition universelle qui doit s'ouvrir le 26 avril et se fermer le 1^{er} novembre.

La fixation de cette solennité a pu vous paraître tardive, mais nous sommes les témoins quotidiens de la rapidité avec laquelle se répare le temps perdu, des preuves d'existence et de vitalité que donne cette grande manifestation et de l'activité de tous les jours qui garantit l'exactitude avec laquelle elle arrivera à celui de l'ouverture ; c'est pourquoi, notre Comité a décidé de vous adresser cette lettre dans le but de vous communiquer sa confiance dans la certitude du résultat final et de vous inspirer la complète sécurité avec laquelle vous pourrez préparer votre participation à cette œuvre, lyonnaise sans doute, mais, par dessus tout, française.

Laissez-nous vous dire d'abord, Monsieur, que l'année 1892, qui a précédé le décret de M. le président de la République autorisant cette Exposition, a été une sérieuse étude et une longue préparation des voies et moyens nécessaires à une exécution du projet qui fût digne de vous et de nous.

Dès que les conditions financières de l'entreprise ont été arrêtées, toute la ville de Lyon s'est levée dans un mouvement unanime. La presse de tous les partis et de toute la France, les autorités de tous ordres, gouvernementales, militaires, judiciaires, universitaires, administratives, municipales et commerciales ont apporté leur concours le plus dévoué et le plus bienveillant. D'importantes subventions ont été votées par la municipalité et la Chambre de commerce, qui ont pris résolument la direction morale de cette œuvre. Les Comités supérieurs, ceux de chaque groupe et de chaque classe ont été rapidement constitués dans notre ville, ayant à leur tête ses sommités auxquelles elle a joint ceux de son département et des limitrophes.

Le Comité d'initiative et d'organisation de Paris a réuni les nombreuses illustrations de de l'industrie dans la capitale. Marseille, Saint-Etienne et les villes les plus importantes se sont

jointes à nous dans cette grande pensée de France. Toutes les colonies, avec lesquelles nos concitoyens entretiennent des rapports considérables, et nous dirions presque intimes, organisent des expositions hors pair, patronnées de la façon la plus officielle par leur gouvernement.

L'étranger a envoyé des adhésions dont l'importance et le nombre s'accroissent chaque jour. Plusieurs congrès universels et concours internationaux qui doivent se tenir à Lyon pendant cette période sont déjà décidés.

En résumé, neuf mois exactement nous séparent encore de la date du 26 avril 1894, qui sera pour nous une échéance, et nous ne nous laissons pas protester.

Nous terminons cette lettre par quelques chiffres qui pourront vous intéresser :

L'Exposition de Paris en 1889 disposait d'une force motrice de 5,500 chevaux : celle de Lyon, en 1894, en aura 3,000.

Les 50,000 mètres du palais principal et les annexes seront couverts dans le courant du mois d'octobre.

Une partie considérable de cette superficie est déjà retenue par les exposants.

Si quelques renseignements vous paraissent devoir compléter ceux que nous venons de vous donner, nous vous prions, Monsieur, de vous adresser à nous pour les obtenir. Néanmoins, nous pensons devoir vous rappeler que, pour ceux concernant les conditions commerciales de l'exposition de vos produits, vous aurez avantage, comme célérité, à les demander à M. Claret, Concessionnaire général de l'Exposition, Palais Saint-Pierre à Lyon.

Nous vous présentons, Messieurs, l'assurance empressée de notre considération la plus distinguée.

Les Membres du Comité de patronage et d'organisation du groupe VII, classe 32.

Président : M. MARCHEGAY, ingénieur civil des mines.

Vice-Président : M. le Dr CROLAS, professeur à la Faculté de médecine.

Secrétaire : M. R. BUISSON, fabricant de produits chimiques, juge au Tribunal de commerce de Lyon.

Membres : MM. BARBIER, professeur de chimie générale à la Faculté des sciences ; BLANCHON, fabricant de produits chimiques, ingénieur des arts et manufactures ; Dr CAZENEUVE, professeur à la Faculté de médecine ; CHASSIGNOL-VALLA, importateur d'huiles minérales ; COIGNET (J.), fabricant de produits chimiques, membre de la Chambre de commerce ; DARGNIES, directeur des manufactures de l'Etat, à la manufacture des tabacs de Lyon ; FAUSSEMAGNE, négociant en huiles, graisses et savons ; Dr FLORENCE, professeur à la Faculté de médecine ; FOURNIE, directeur de la pharmacie centrale des hospices civils de Lyon, professeur de chimie à l'Enseignement professionnel du Rhône ; GUIMET (Emile), manufacturier, à Fleurieu-sur-Saône ; Guy, stéarinier ; Dr HUGOUNENQ, professeur à la Faculté de médecine ; JOMAIN, négociant en drogueries et produits chimiques ; LEGER, ingénieur des arts et manufactures ; Dr LIROSSIER, professeur agrégé à la Faculté de médecine ; LYONNET, président du syndicat commercial et industriel de Lyon, membre de la Chambre de commerce ; MARTINIÈRE, négociant en produits chimiques, ancien conseiller municipal de Lyon ; Dr MASSON, conseiller municipal, ancien interne des hôpitaux de Lyon, conseiller général ; MONAVON, pharmacien, membre de la société chimique de Paris ; PÉTEAUX, professeur de chimie à l'Ecole nationale vétérinaire ; PICARD, fabricant de produits chimiques ; PRUDON, pharmacien ; RECOURA, professeur à la Faculté des sciences ; SOENAN, directeur de la succursale de la pharmacie centrale de France ; VAUTIER, professeur à la Faculté des sciences ; VIGNON, maître de conférences à la Faculté des sciences, sous-directeur de l'Ecole de chimie industrielle de Lyon.

Voici maintenant la circulaire adressée — dans le même but — par le groupe IV, classe 12 :

Instruments de musique

Lyon, le 26 août 1893.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous aviser qu'une grande Exposition s'ouvrira, à Lyon, le 26 avril 1894, et que nous serions désireux d'obtenir en sa faveur votre participation.

Cette Exposition est dirigée par un Comité d'organisation dont nous faisons partie et qui comprend, répartis en dix groupes, les représentants de toutes les industries. Chargés de l'organisation de l'Exposition des instruments de musique, nous serions heureux de voir cette Exposition ne le céder en rien à celle des autres classes par son importance et par son éclat ; c'est pourquoi, connaissant la réputation de votre honorable maison, nous sollicitons votre concours comme exposant.

La ville de Lyon par son importance, sa position topographique, son goût développé pour les arts, principalement pour la musique, est dans une situation très favorable pour attirer de nombreux visiteurs étrangers et, par suite, pour dédommager largement des frais qu'entraîne toute participation à une Exposition.

Du reste, le concours d'adhésion qui se produit, l'empressement des industriels et des commerçants à se faire inscrire, prouve assez qu'il ne saurait leur être indifférent de venir constater dans une région aussi riche que la nôtre, la supériorité qui distingue les produits de leur fabrication.

La direction de l'Exposition de Lyon vous offre toutes les garanties que vous êtes en droit de rechercher et d'attendre.

Le seul concours des industries régionales, les soies et soieries, la métallurgie, les mines si riches et si prospères, suffiraient à en assurer le succès.

Mais le concours de la Chambre de commerce, l'organisation d'une Exposition coloniale dirigée par elle et à laquelle l'Algérie, la Tunisie et le Tonkin, prennent une part officielle, les subventions votées pour les expositions collectives de la région lyonnaise, tout a contribué à donner à l'œuvre projetée pour 1894, le caractère et l'ampleur d'une grande manifestation commerciale.

La ville de Lyon n'a rien négligé, en outre, pour provoquer à côté de l'Exposition industrielle proprement dite, une exposition artistique de premier ordre et cette considération, dans une industrie comme la nôtre, essentiellement artistique, ne saurait manquer de vous toucher.

Nous nous permettons donc d'espérer de vous une réponse favorable, qu'une maison comme la vôtre ne saurait refuser, mais nous vous serions reconnaissants de nous l'accorder dans le plus bref délai. Vous devez savoir en effet combien les installations tardives nuisent à la fois, aux exposants eux-mêmes et à l'Exposition dont elles retardent l'ouverture définitive et complète.

Nous avons la légitime ambition d'éviter cet écueil et pour cela nous avons besoin de compter sur la bonne volonté et le dévouement de tous nos adhérents.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Les membres du Comité d'organisation et de patronage du groupe IV, classe 12.

Président : M. Jules POIRIER, inspecteur d'Académie.

Vice-Président : M. Aimé GROS, directeur du Conservatoire national de Lyon.

Secrétaire : M. BLANCHARD, luthier.

Membres : MM. AURAND-WIRTH, facteur de pianos ; BARUTH, facteur de pianos et accessoires de pianos ; COUSIN, fabricant d'instruments de musique ; LUGINI, 1^{er} chef d'orchestre au Grand-Théâtre, professeur au Conservatoire national de musique de Lyon ; MERLIN, facteur d'Orgues ; POMSON, luthier-amateur, chef du bureau central téléphonique ; Dr REBATEL, Président du Conseil d'administration du Conservatoire, Conseiller général du Rhône.

Membre du Comité de patronage à Paris : M. THIBOUVILLE-LAMY, fabricant d'instruments de musique, Président de la chambre syndicale des fabricants de musique, membre des comités et du jury à Paris en 1889.

PARTIE NON OFFICIELLE

Groupe de l'Economie sociale

PROGRAMME D'UNE MONOGRAPHIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
DE LA
VILLE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

La section d'Economie sociale comprise dans le Groupe II du Comité d'organisation et de patronage de l'Exposition de 1894, à Lyon, a inscrit dans le programme général de ses études le projet d'une Monographie de la ville de Lyon et du département du Rhône.

Ce ne sera pas une tâche simple et facile que de réunir et de coordonner les documents si divers et si nombreux qui se rapportent aux intérêts les plus positifs de la vie physique et morale dans une région aussi dense, aussi importante que celle du département du Rhône, mais si ardue soit-elle, nous pouvons affirmer d'avance que cette tâche sera menée à bien, grâce à la compétence indiscutable, aux aptitudes spéciales des membres qui composent le groupe II.

Prise dans son ensemble, cette Monographie — qui n'a jamais été faite — sera véritablement celle de l'humanité et de la civilisation ; en même temps que le point de départ, elle fera connaître le point d'arrivée, le but vers lequel doivent tendre tous les efforts, et les lois — toujours perfectibles — qui président à la production, à la distribution et à la consommation des richesses matérielles.

Le travail, la population, les produits, les monnaies, les échanges, le commerce, l'épargne l'accumulation des capitaux, tous les éléments et agents de l'état social, agents et éléments nés avec la société et développés par elle, y seront représentés et mis en lumière.

Elargissant le cadre de ses investigations, la section d'Economie sociale ne se bornera pas uniquement à exposer les diverses manifestations de la vie sociale publique et privée, dans notre ville et le département du Rhône, elle étudiera également les organes mêmes de cette vie sociale, le terrain sur lequel ils ont pris naissance, le milieu dans lequel ils se sont développés.

Après l'étude du sol : étendue et divisions administratives à diverses époques et à l'époque actuelle du territoire du Lyonnais ; description sommaire de la Ville ; sous-sol et géologie du département du Rhône ; la Monographie s'occupera des habitants, elle consignera par des chiffres

— puisés aux sources les plus sûres — la population à diverses époques du Lyonnais, du département du Rhône, de Lyon ; ses origines, la part de l'immigration étrangère — italienne, suisse, allemande — l'influence de cette immigration, dans le passé et à l'époque actuelle.

A ce chapitre seront rattachés : la Densité de la population, Naissances, Décès, Nationalité, Nuptialité, Recrutement, Electeurs politiques et municipaux, etc.

Le champ peut être facilement étendu, il suffit de l'indiquer par une esquisse sommaire.

Le chapitre de l'habitation ne sera pas un des moins intéressants : Histoire de l'habitation à Lyon et à la campagne — transformation de l'habitation sous l'influence du bien-être, des progrès de l'hygiène, des nécessités industrielles.

Après le sol, les habitants et l'habitation, viendra l'état social des habitants.

1° L'agriculture dans le département du Rhône : les divisions du domaine agricole par nature de cultures — la production des diverses cultures — l'économie rurale comprenant les divisions de la propriété.

Là, seront passés en revue, les institutions créées pour favoriser les progrès de l'agriculture : les écoles spéciales, les syndicats et les sociétés agricoles, horticoles et viticoles.

2° La grande et la petite industrie : statistique des diverses industries lyonnaises — outillage, nombre des ouvriers, évaluation de la production. — Industries textiles, extractives, métallurgiques, des produits chimiques, du bâtiment, de l'ameublement, du vêtement, des pâtes alimentaires, les industries nouvelles, les industries anciennes disparues ou déchuës.

Le commerce de la banque, les institutions de crédit, les institutions commerciales et industrielles, les institutions officielles et particulières.

Les voies et moyens de communication peuvent être considérés comme un des facteurs essentiels d'une grande ville d'industrie et de commerce.

La circulation extérieure par voies ferrées s'exerçant par les différents réseaux du P.-L.-M et la navigation du Rhône et de la Saône.

Dans la périphérie lyonnaise, dans un rayon s'étendant jusqu'à 100 kilomètres et presque toujours parallèlement au réseau du P.-L.-M. on compte encore au départ de Lyon plus de soixante-dix entreprises de messageries pour les voyageurs, vingt services importants de fourgons-poste transportant les marchandises de valeur et plus de six cents petits entrepreneurs de transport.

Les communications établies — à l'intérieur par les tramways, omnibus, petites voitures, bateaux-mouches, funiculaires relèveront du chapitre de la voirie urbaine à laquelle se rapporte également l'éclairage public.

Enfin les moyens de communication sont complétés par les postes, le télégraphe et le téléphone.

Dans les moyens d'échange figureront les monnaies anciennes du Lyonnais.

La richesse publique et les impôts comprendront une étude comparative de la richesse produite par l'agriculture, l'industrie, le commerce, à Lyon et dans le département.

La Monographie passera ensuite en revue l'Enseignement public et privé.

L'Enseignement officiel ou libre a pris un grand développement à Lyon depuis 1870. l'enseignement supérieur s'y est complété par la création des Facultés de médecine et de droit ; les anciennes Facultés de l'Etat des sciences et des lettres ont reçu une vigoureuse impulsion.

A l'enseignement primaire et secondaire — également très en progrès — il faut joindre l'Enseignement professionnel, l'Enseignement des beaux-arts, les bibliothèques, les sociétés savantes, les sociétés patriotiques, enfin les sociétés diverses ayant en vue le développement des forces du corps ou de la défense du pays.

Dans cette catégorie se trouveront groupées les sociétés de gymnastique, de tir, d'escrime ; les sociétés hippiques, nautiques, colombophiles, le club alpin.

La condition des classes ouvrières et agricoles montrera à quels résultats est arrivée chez nous la vulgarisation des vrais principes économiques. Salaires à diverses époques dans l'agriculture, la grande et la petite industrie, formes diverses de la rémunération du travail.

Dans le chapitre de l'alimentation figureront, avec la consommation en blé, pain, vin, viandes, le rayon d'approvisionnement et les importations étrangères : l'approvisionnement de Lyon est facile et excellent, la zone du sud-est abonde en tous produits.

A l'alimentation se rattachent les abattoirs, les criées, les halles, les marchés.

Le chapitre de la santé publique établira les causes des décès, la mortalité par professions, les maladies épidémiques, le mouvement des malades dans les hôpitaux, le service médical de nuit, les refuges, les secours à domicile.

L'organisation de nos hospices y figurera avec ses traits particuliers et son originalité exceptionnelle : nos établissements hospitaliers suffisent — avec leurs seules ressources — non seulement aux malades de la ville de Lyon, mais encore à la région qui l'entoure.

Le fait est unique parmi les grandes villes, qui toutes sont obligées de contribuer au budget de leurs hospices.

Le revenu ordinaire des hôpitaux de Lyon — qui s'élève à trois millions et demi — se puise uniquement dans la charité accumulée de nos pères.

L'Hygiène publique traitera des logements insalubres, des égouts, des vidanges, du service des eaux, des promenades et jardins publics à Lyon.

La Moralité publique et privée enregistrera des statistiques qui pourront être consultées avec profit.

L'organisation de la police, l'administration de la justice, les prisons, l'effectif des prisonniers auront pour contre-partie les sociétés fondées pour l'amélioration de la moralité, l'assistance des enfants dans les providences, orphelinats, crèches.

La Monographie arrive, en dernier ressort, aux créations — nombreuses dans notre ville — dues à l'assistance, à la prévoyance, à la mutualité.

Il est facile de constater que le plus grand nombre des institutions de bienfaisance — en

dehors des hôpitaux — datent de notre temps.

Ces institutions se sont multipliées avec la liberté d'association : les sociétés de secours mutuels au nombre effectif de deux cent vingt n'y réunissent pas moins de soixante-trois mille personnes.

Les Bureaux de bienfaisance, Hospices de retraites, Caisses d'épargne, Caisses de retraites, Mont-de-piété, Asiles de vieillards, Hospitalité de nuit fourniront de précieux documents pour les questions de charité, de bienfaisance et d'assistance, comme l'a dit fort justement M. Edouard Aynard ; « la belle réputation de notre ville est faite sur ce point, le sentiment religieux, l'humanité ou le simple goût de faire le bien ont créé à Lyon des institutions sans nombre où sont soulagées les misères humaines ; depuis le malade accidentel jusqu'aux incurables les plus repoussants, depuis l'enfant abandonné et perversi jusqu'au vieillard sans forces et sans ressources. Il y aurait tout un beau livre à faire sur la charité à Lyon ; ce serait le recueil des vrais titres de noblesse de la vieille cité, et l'honneur de ce siècle généreux qui, malgré ses agitations, restera grand parce qu'il a plus aimé qu'aucun autre l'humanité et la justice. »

Comme on le voit, le programme que s'est tracé le groupe II est vaste, nous sommes certains que le concours de toutes les bonnes volontés ne lui fera pas défaut et ce ne sera pas un des résultats les moins intéressants qu'aura provoqué l'Exposition de 1894, que cette sorte d'inventaire général de notre domaine économique et social.

LE SIAM ET L'EXPOSITION DE 1889

Les difficultés récemment survenues entre la France et le Siam, donnent un intérêt rétrospectif à la part — relativement importante — prise par ce dernier Etat à l'Exposition de 1889.

Déjà — aux expositions de 1867 et de 1878 — le roi de Siam avait tenu à ce que son pays fut dignement représenté chez nous et c'est lui-même qui, en 1889, fit organiser et installer son exposition.

Le roi actuel Pura-Somdeth-Mahachula-Long-Korn (le nom est aussi long que le Siam est loin), est, en effet, très amateur de nos coutumes européennes, si bien qu'avant son règne, il n'y avait pas une seule voiture dans le royaume de Siam, tout se faisait par canots, et qu'aujourd'hui de nombreux équipages sillonnent la capitale, Bang-Kok, qui, traduit, signifie *Ville des Oliviers*, bien qu'il n'y ait pas un seul olivier.

D'ailleurs, ce nom est celui que les Européens veulent bien lui donner, le nom siamois de cette capitale est : *Krang-Tlepha-Maha-Nakhon-Si-Ajut-Thaya-Maha-Dilok-Raxa-Thani*.

Décidément, quand on est pressé, *Bangkok* est de beaucoup préférable !

Thani veut dire ville et l'ensemble signifie : Grande ville royale des anges, belle et inexpugnable.

Ces noms, suivis de tous les qualificatifs possibles, sont fort en usage chez les Siamois qu'on aurait tort de croire très arriérés.

Le commerce y est bien quelque peu négligé ; moins indolents, les Siamois auraient fort à faire, car la terre y est d'une fécondité absolument extraordinaire.

Le riz pousse si promptement, qu'on pourrait faire deux récoltes par an.

Les savanes produisent des herbages si drus et si hauts, que les éléphants seuls peuvent y passer, quant aux hommes, ils n'ont qu'un moyen à leur disposition, moyen un peu violent : c'est d'y mettre le feu quand ils veulent ouvrir une communication.

Le royaume de Siam avait envoyé à l'Exposition du Champ-de-Mars, un certain nombre d'échantillons de fruits, de plantes originaires du pays. D'abord le riz, qui sert de pain aux Siamois ; l'*Areca-Catechu*, palmier dont le fruit fournit le bétel, si estimé par les Siamois, qui en mâchent constamment pour se rafaîchir l'haleine, conserver leurs dents et surtout les noircir, ce qui est souverainement distingué chez eux.

Le cocotier est très abondant. C'est encore une ressource énorme. La noix donne du vin, de l'huile, du sucre ; le brou sert à faire les cordages et la sparterie. Les feuilles tressées font des chapeaux. L'écaïlle de la noix se sculpte comme l'ivoire ; cette écaïlle calcinée donne une encre indélébile qui sert à faire les tatouages, et dans les ménages pauvres, les noix elles-mêmes servent comme instruments de cuisine.

Le sajoutier y vient très bien. Cet arbre donne une nourriture saine et fortifiante, tandis que la nervure centrale des feuilles desséchées sert à faire les sagaies redoutables qui, armées d'une queue de limande empoisonnée par le curare, donnent généralement la mort. C'est ainsi que les Siamois tuent les grands fauves dans les jungles.

Les bananiers y poussent à discrétion. Il y en a plus de vingt sortes.

Citons encore le gayavier, le tamarix, l'orange à mandarine, le citronnier, le papayer, ce dernier ayant des propriétés digestives telles, qu'il suffit d'envelopper un morceau de viande d'une de ses feuilles, pendant une nuit, pour ne plus retrouver le matin qu'une masse semi liquide ; toutes les fibres ont été dissociées.

Du reste on retire du *carica papaya*, la papaline très employée en médecine, maintenant pour faciliter la digestion.

A l'Exposition de ces produits végétaux, le Siam avait joint des objets en ivoire travaillés avec ce soin qui caractérise les peuples des pays chinois et indo-chinois. Le roi avait aussi exposé les produits de la fonderie royale, car il y a une fonderie et même un hôtel des monnaies à Bang-Kok ; la capitale, ville très curieuse, où tout le commerce se fait sur le fleuve. Les maisons y sont établies, soutenues par d'énormes flotteurs en bambous.

Toutes les maisons sont sculptées avec un soin minutieux ; les habitants s'habillent avec une pièce d'étoffe de deux mètres, dans laquelle ils s'enroulent simplement, ce costume primitif se nomme Pha.

Il y en avait un certain nombre d'exposés, soit en simple étoffe, soit en riches étoffes brodées.

Les meubles sont — suivent l'usage du pays,

— sculptés avec soin et généralement dorés. Il y avait encore de très beaux coffrets, des instruments à musique, du tabac, des cigarettes, des serviettes à thé en argent, des harnachements en étoffes, des modèles de canots, des canapés, des sofas. Enfin le roi de Siam avait réuni là les échantillons des choses les plus curieuses de son royaume.

Tous les objets étaient exposés dans une galerie dont la façade rappelait l'architecture des temples de Bouddha, à Bang-Kok.

Non loin de là, se trouvait un pavillon tout doré, couvrant une superficie d'environ cent mètres carrés, véritable type de l'architecture siamoise, se rapprochant beaucoup du style chinois.

Ce pavillon, d'autant plus brillant qu'il était presque complètement incrusté de parcelles de glaces et de cristal, ne contenait aucun produit exposé : il s'exposait lui-même et de l'avis général, c'était une véritable merveille de découpage et de légèreté.

LES CHARBONNAGES DU TONKIN

La part importante que le Tonkin doit occuper dans notre Exposition coloniale donne un vif intérêt à l'article que vient de publier M. Lewandowski, le secrétaire du groupe colonial.

Cet article appelle l'attention du pays et particulièrement de la région lyonnaise sur l'importance qu'offrent au point de vue économique, comme au point de vue national, les charbonnages du Protectorat de l'Annam et du Tonkin.

Nous croyons utile d'en reproduire ici quelques extraits, notre Exposition coloniale devant avoir, entre autres buts, celui de mettre en relief les diverses manifestations du progrès industriel et commercial dans l'Indo-Chine française :

Il est fort probable, a dit un diplomate anglais, M. Curson, dans les lettres publiées par le *Times*, qu'un jour viendra où les exploitations de charbons au Tonkin, modifieront dans un sens favorable, la balance commerciale de l'Extrême-Orient.

Si cette affirmation est exacte, et nous sommes de ceux qui le pensent, il y a dès maintenant le plus grand intérêt à déterminer les causes et les conséquences de cette révolution économique en précisant les conditions dans lesquelles se trouvent actuellement les industries houillères de l'Indo-Chine et en cherchant à pressentir leur importance et leur avenir. Les derniers événements du Siam ont, en effet, démontré combien il serait urgent pour notre marine de posséder dans toutes ces régions des dépôts de charbons qui la rendraient indépendante des marchés anglais, et cela en tirant simplement parti des richesses naturelles de nos colonies.

A un autre point de vue, il y a également là un problème des plus intéressants pour la région lyonnaise, car nulle part en France, les esprits ne sont mieux disposés à se préoccuper des questions coloniales et des entreprises lointaines et à coopérer à leur solution. C'est dans une large mesure, grâce à l'initiative hardie de nos compatriotes, que depuis plus de trente ans des relations commerciales ont été établies avec les Indes, la Chine, le Japon, que des comptoirs, des usines, des exploitations agricoles ont été partout fondées, qu'en un mot les capitaux français ont pris le chemin de l'Extrême-Orient pour y trouver une rémunération satisfaisante.

Les riches gisements houillers du Tonkin, qui s'étendent sur une superficie d'un millier de kilo-

mètres carrés, ont été l'objet d'une étude spéciale de MM. Fuchs, ingénieur en chef des mines, et Saladin, ingénieur civil des mines. Il résulte de leurs travaux que ces mines peuvent assurer, pendant de longues années, le fonctionnement normal d'une exploitation proportionnée aux besoins de la consommation du combustible dans l'Extrême-Orient et à l'importance de la mise de fonds qu'exigeraient les frais de premier établissement.

L'essai industriel des charbons a donné les meilleurs résultats; ils soutiennent très bien la comparaison des houilles australiennes et sont supérieurs aux lignites pyriteux du Japon, dont la friabilité et les épais dégagements de fumée rendent l'emploi difficile pour les navires; en un mot, par leur qualité, leur dureté et leur faible teneur en cendres, ils se rapprochent des meilleurs charbons anglais de Newcastle et de Cardiff.

Quant aux débouchés, c'est à ce point de vue surtout que les exploitations houillères ont le plus grand avenir. Actuellement les vaisseaux à destination de l'Extrême-Orient doivent s'approvisionner avec des charbons venant soit d'Angleterre, soit d'Australie, qui leur coûtent pris à Hongkong, les premiers 8 piastres environ par tonne, les seconds 6 piastres et que l'on mélange le plus souvent, pour en diminuer les prix, avec des charbons japonais de Takasima.

Trois sociétés ont commencé l'exploitation du vaste bassin houiller décrit, dès 1882, par M. Fuchs, et sont à même de profiter des circonstances favorables que nous venons d'indiquer; ce sont la Société française des charbonnages du Tonkin, la Compagnie de Kébao et la Société française des houillères de Tourane.

Les diverses concessions de la *Société française des charbonnages du Tonkin* occupent une superficie d'environ 20,000 hectares, tout le long de la côte, dans la baie d'Along. Elles ont été accordées à l'origine de l'occupation du Tonkin à M. Bavier-Chauffour, lequel a constitué pour leur exploitation une Société dont les capitaux ont été principalement fournis par les puissantes maisons anglaises de Hongkong.

Les débuts ont été difficiles, mais avec le temps et après quelques tâtonnements la situation s'est peu à peu modifiée dans un sens favorable: les ingénieurs ont reconnu qu'il était imprudent de disséminer les efforts sur un aussi vaste domaine et, dès 1891, un nouveau programme de travaux a donné les meilleurs résultats.

Les mines d'Hongay sont arrivées à une extraction de 500 tonnes par jour et une usine à briquettes, installée en face de Hongkong a assuré l'écoulement des charbons menus.

La *Société de Kébao* a été constituée pour exploiter la concession de l'île accordée en 1888 à l'explorateur Jean Dupuis, comme indemnité des préjudices qu'il avait subis durant les expéditions militaires. Montée au capital de 2,500,000 francs, avec le concours de financiers parisiens, cette affaire, dont les débuts ont été modestes, paraît, ainsi que cela ressort d'une étude publiée par *l'Economiste européen*, être prochainement appelée à un grand avenir. Au commencement de 1892, c'est-à-dire à l'époque du passage de M. E. Carnot, les travaux représentaient déjà une surface reconnue de trois millions de tonnes sur un vingtième de la superficie de l'île qui mesure environ 20,000 hectares. Quant à la qualité du combustible, elle a été pleinement établie par les essais qu'en ont fait les Messageries maritimes et le chemin de fer de Saïgon à Mytho. L'économie réalisée est de 14 % environ pour les paquebots et d'une locomotive sur trois pour les trains, par comparaison avec les mélanges de Cardiff et de Japon employés jusqu'à présent. La Société de

Kébao est entrée aujourd'hui dans la période de grande extraction avec le fonctionnement de son principal puits, inauguré le 20 juin par M. de Lanessan.

La troisième grande entreprise est, dans l'ordre chronologique, celle de la *Société française des houillères de Tourane* (Mines de Nongson). Conçue en mars 1881 à un négociant chinois qui n'avait d'autre objectif que de satisfaire à la consommation ménagère de Canton et de Shanghai, l'exploitation a passé par la suite entre les mains de négociants français résidant au Tonkin. C'est alors qu'a été constituée, en avril 1890, la Société actuelle, avec un capital de 4 millions de francs dont la moitié environ a été souscrite par la région lyonnaise.

Ce capital, représenté par 2 millions d'espèces et 2 millions d'apport en actions, a servi à mettre à jour un riche gisement dans lequel se trouve une couche principale de 18 mètres d'épaisseur donnant au calcul plus de 10 millions de tonnes d'anthracite à extraire. Ce charbon, d'excellente composition, est, d'après le rapport même d'un commandant des Messageries maritimes, un combustible précieux, « utilisable dès maintenant dans les chaudières marines. » Mais arrivé à ce point d'exploitation, le premier capital se trouve malheureusement immobilisé par tous les travaux d'installation et de premier outillage, de telle sorte que, par le manque de ressources nécessaires pour aménager les galeries, l'affaire n'a pas encore pu entrer dans la phase de productivité. Cette situation est d'autant plus regrettable que la richesse des gisements découverts dépasse toutes les espérances et qu'il ne reste plus qu'un dernier effort pour atteindre le but.

Il importe donc actuellement de constituer un deuxième capital et c'est dans cette pensée que des Lyonnais hardis, comme il s'en trouve toujours dans notre ville pour des affaires d'avenir, ont envoyé aux mines de Tourane, M. Saladin, déjà connu avantageusement par ses remarquables études, avec mission d'examiner la situation des travaux, de déterminer ceux qui restent à faire et d'évaluer le capital nécessaire pour mener à bien l'entreprise.

Après cet aperçu de ce que sont actuellement les charbonnages au Tonkin, il est aisé de se rendre compte de ce qu'ils seront un jour, une fois sortis, au point de vue industriel et financier, de la période difficile des débuts.

La richesse des trois principaux bassins houillers est considérable; d'après M. Fuchs, elle se chiffre par des milliards de tonnes et l'on peut même prévoir le temps où les mines de la vieille Europe étant appauvries, ce sont les charbons de l'Extrême-Orient qui viendront sur les marchés européens, alors que maintenant ce sont encore les charbons européens qui fournissent l'Extrême-Orient.

De même que la quantité, la qualité de ces houilles est au-dessus de toute discussion. Supérieures aux produits du Japon, comparables aux produits anglais, elles sont utilisables pour le chauffage des paquebots, à tel point que la Compagnie des Messageries maritimes n'a pas hésité à prendre dans son nouveau contrat avec le Protectorat, l'engagement de brûler un minimum de 60 % des charbons de l'Annam et du Tonkin.

Enfin les débouchés apparaissent innombrables, étant donnée la situation exceptionnelle dont jouissent ces exploitations. Avec la facilité et l'économie de la main d'œuvre dans ces pays, avec le développement et le perfectionnement des installations existantes, les charbonnages d'Extrême-Orient sont destinés à prendre, à bref délai, le marché depuis Aden jusqu'à Shanghai

et plus tard, grâce aux relations de plus en plus fréquentes qui se créent entre ces régions et l'Amérique, à faire prime jusque sur le marché de San-Francisco.

En face des immenses progrès accomplis dans le domaine de l'industrie, M. de Lanessan a donc pu, à juste titre, proclamer dans son discours de Kébao, que le Tonkin de 1893 n'est pas un simple nid à pirates, comme ses ennemis pourraient le faire croire, mais une terre riche et fertile où des hommes travaillent en paix à la prospérité de leur contrée et à l'expansion coloniale de la France.

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Une assemblée générale des fabricants de soieries, marchands de soie, teinturiers, imprimeurs, apprêteurs de Lyon, a eu lieu mardi 29 août, au Palais du commerce, salle des réunions industrielles.

Le but de cette réunion était d'examiner les mesures à adopter en vue d'assurer une participation brillante de l'industrie de la soie à l'Exposition de Lyon.

Le projet de monographie de la soie en action, projet dont le *Bulletin Officiel* a entretenu ses lecteurs dans son numéro du 27 août, a reçu l'assentiment général.

Pour l'exposition des tissus de soie, deux projets étaient en présence:

1^o Projet d'exposition collective en vitrines uniformes et individuelles, comme aux précédentes Expositions de Paris, Vienne, Philadelphie, Anvers, Amsterdam, Chicago;

2^o Projet d'exposition collective *mosaïque*. Vitrines où les tissus exposés portant le nom du fabricant, seraient disséminés de manière à se faire valoir réciproquement et montreraient l'ensemble de la production lyonnaise.

Ce dernier projet a été adopté, avec cette réserve, que les maisons prenant part à l'exposition collective dite *mosaïque*, resteraient libres, si elles le jugeaient convenable, d'installer — dans des vitrines séparées — une Exposition plus complète de leurs produits.

**

Il a été décidé que le Concours musical organisé en vue de l'Exposition, aurait lieu les 12 et 13 août 1894. Déjà de nombreuses sociétés françaises et étrangères ont promis d'y prendre part, et le Comité organisateur, définitivement constitué, n'attend, pour se mettre à l'œuvre, que la réponse du Conseil municipal au sujet d'un crédit supplémentaire demandé pour assurer la réussite de cette solennité artistique.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Nous n'avions pas l'intention de parler aujourd'hui à cette place de l'avancement des travaux de notre magnifique Exposition, mais la visite que nous avons faite au Parc de la Tête-d'Or, et qui a lieu du reste régulièrement chaque semaine, nous a engagé à tenir nos lecteurs au courant de l'état des travaux, leur avancement étant sensible surtout pour certains chantiers.

Nous ne dirons rien aujourd'hui du Palais principal; sa construction suit son courant normal et régulier. Nous signalons seulement le fonçage

des puits destinés au fonctionnement des ascenseurs hydrauliques. On est en train de placer les tubes en tôle destinés à former le cylindre dans lequel doit se mouvoir le piston hydraulique.

Les maçons terminent le chapiteau de la cheminée monumentale qui doit desservir les diverses chaudières.

Tout à côté, on travaille activement au pavillon de la Presse, dont les murs arrivés à la hauteur du premier étage vont recevoir les poutrelles en fer devant en former le plancher.

Le Palais des Beaux-Arts se construit avec une grande rapidité : cinq fermes métalliques sur les douze qui doivent être placées sont montées.

Immédiatement après on procédera au levage de celles qui doivent constituer le Palais similaire et voisin, destiné à abriter les chefs-d'œuvre de nos artistes pour l'ornementation des monuments religieux.

On a fait le piquetage des fondations du Palais de l'Agriculture et des autres pavillons situés dans la même région.

Enfin, pour terminer si nous passons aux Palais coloniaux, nous constatons avec plaisir qu'il règne une grande activité sur leurs chantiers.

Les halls des Palais de l'Algérie et de l'Indo-Chine, qui sont formés comme les autres Palais de charpentes métalliques, consistant en fermes de 25 mètres de portée, sont construits. Ils sont destinés à recevoir les produits de nos colonies.

Quant aux façades de ces trois palais, dont nous avons donné les dessins dans le Bulletin, elles avancent rapidement, grâce au mode de construction en pisé de mâchefer.

Nous donnons ces quelques détails qui, nous le pensons, intéresseront nos lecteurs et nous engageons les retardataires à se hâter d'envoyer à l'Administration leur adhésion, afin de pouvoir prendre part à la grande œuvre de décentralisation que la seconde ville de France se prépare à montrer dans toute sa splendeur aux visiteurs et aux nombreux étrangers qu'elle sera fière de recevoir l'année prochaine.

AVIS

Afin de permettre à nos abonnés et à nos acheteurs de conserver le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, dont la collection formera un souvenir intéressant de cette grande entreprise, nous tenons à leur disposition de très belles couvertures toile avec fers spéciaux et lettres or.

Ces couvertures très artistiques sont vendues cinq francs prises dans nos bureaux; et six francs rendues franco à domicile. Nos abonnés et nos lecteurs n'auront qu'à nous faire tenir un mandat-poste de cette somme et ils recevront de suite la couverture du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon en 1894.

BULLETIN FINANCIER

Situation. — Les marchés européens se raffermiraient un peu, quand les incidents de Saint-Sébastien sont encore venus arrêter le mouvement de reprise qui se dessinait. La Rente Espagnole et toutes les valeurs de ce groupe s'en sont donc forcément ressenties.

L'Italien reste aussi très indécis.

Du côté de l'Amérique, l'abrogation de la loi Sherman a été votée à une importante majorité. On espère qu'il en sera de même au Sénat.

Rentes Françaises. — Nous constatons une grande fermeté sur la rente 3 %. Les considérations morales n'ont guère de place dans les éléments divers qui concourent à l'établissement

des cours du 3 %. La Rente Française est démocratisée.

Quant aux élections, il nous suffira de dire que les conservateurs, et encore moins les catholiques, n'ont pas lieu d'être très satisfaits du résultat obtenu.

La conversion du 4 1/2 %. — Le meilleur mode de conversion serait, dit la *Finance Nouvelle*, celui qui comporterait l'émission au pair du type à créer pour remplacer le type à éteindre. Par exemple on commencerait à réduire le 4 1/2 % en 4 % temporaire.

De cette façon, le capital nominal de la Dette resterait stationnaire, et la porte serait ouverte à de nouvelles économies à provenir plus tard d'une nouvelle conversion.

Avec le type 4 %, on pourrait arrêter d'avance les bases d'un échelonnement de réductions ultérieures.

Il pourrait être décidé, qu'au bout de cinq ans, par exemple, ce nouveau fonds 4 % se transformerait d'office en 3 3/4 %, au bout de dix ans en 3 1/2 %, et au bout de quinze ans en 3 1/4 %. Le nouveau 4 % se trouverait être ainsi du 3 3/4 % différé.

La conversion mettrait vingt ans à accomplir sa nouvelle évolution, laissant entre les mains du Trésor un bénéfice notable à l'expiration de chaque période de cinq ans.

Obligations. — Les Obligations Espagnoles sont plus lourdes, surtout les dernières séries, par suite de la nouvelle aggravation du change. Les recettes sont aussi en diminution, sauf pour le réseau des Asturies, qui présente une augmentation continue. Si celle-ci persiste jusqu'à la fin de l'année, les charges du Nord d'Espagne de ce côté se trouveront sensiblement allégées.

Le marché du groupe Portugais est délaissé en ce moment. On dit maintenant que le décret relatif au convenio paraîtra vers le 15 septembre.

Les obligations Eaux pour l'étranger sont bien tenues à 512. Celles des Eaux et Bains de mer sont plus fermes à 485; ce titre, qui constitue un placement avec de sérieuses garanties, est avantageux à ce prix. Le point faible est l'étroitesse du marché.

L'obligation Foncière Lyonnaise à 428.75 a un bon courant de demandes.

La fermeté domine sur les obligations industrielles : Dombrowa 4 % à 510. Forges d'Alais 4 % à 482. Brianks 5 % à 486. Houillères de la Russie méridionale à 474. Obligations Verreries Richarme à 503.

Tous ces titres, dont le revenu est relativement élevé, peuvent se mettre en portefeuille au prix actuel.

Les obligations Cuba sont en baisse à la suite de l'Extérieure.

Les obligations Tabacs Portugais se traitent toujours aux environs de 350.

Les valeurs Ottomanes jouissent en ce moment de la préférence du public; on cote 490 la Douane et 459 la Priorité.

Sociétés de Crédit. — Le Crédit Lyonnais oscille entre fr. 770 et fr. 775; il ne paraît pas devoir beaucoup s'éloigner de ces cours, jusqu'à la reprise générale des affaires. L'action judiciaire exercée contre les Sociétés, par le représentant des obligataires du Panama, ne préoccupe pas beaucoup l'opinion publique. Le point de vue juridique auquel s'est placé M. Lemaquis ne paraît pas fondé. Il voudrait faire déclarer que les sociétés de crédit qui ont prêté leurs guichets à l'émission des obligations doivent être considérées, par ce fait même, comme fondateurs, et que la Société du Panama est nulle, parce que les commissions ont été prélevées sur le capital souscrit.

La Banque d'Escompte est tombée à fr. 82.50. On met en doute le succès de la combinaison qui lui permettait de se reconstituer, et l'on parle de la défection des concours financiers sur lesquels cette reconstitution était basée. En pareil cas, l'assemblée du 9 septembre n'aurait plus d'objet.

La Banque Ottomane et la Banque des Pays Autrichiens subissent la lourdeur générale; mais lors du réveil de l'esprit d'entreprise, elles seront bien placées pour participer à des affaires internationales.

Informations diverses. — Dans sa dernière séance du 23 courant, le conseil d'administration de la Société des houillères de Saint-Etienne vient de décider qu'un acompte de fr. 4 bruts, à valoir sur le dividende de l'exercice de 1893, serait mis en paiement le 16 octobre prochain.

C'est aujourd'hui qu'a dû avoir lieu, à Paris, la mise à l'eau de l'« Etienne » embarcation démontable, entièrement construite en « aluminium ». Ce bateau chargeant dix tonnes est destiné à la mission Monteil. Il sort des ateliers de M. H. Lefebvre, constructeur à Paris, et le métal employé a été fourni par la Société Electro-Métallurgique Française à Froges (Isère). Il y a de ce côté, croyons-nous, un débouché important pour les producteurs d'aluminium.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et Cie, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE
Place Bellecour (Angle rue Gasparin)
DÉJEUNERS 2^h50 — DINERS 3^h
Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE
Restaurant ouvert toute la Nuit
CONSOMMATIONS DE MARQUE

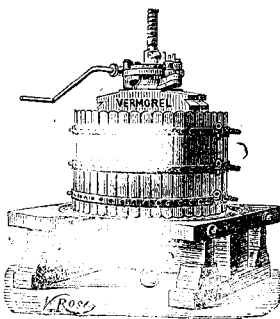
Photographie VICTOIRE
22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}
SIX MÉDAILLES D'OR
Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER
de la Maison EASTMAN
PHOTOGAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ
FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres
Anc^{ne} Maison CHOLLET & RÉZARD
CHOLLET Successeur
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLAGE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)
355 premiers prix et médailles.



PRESSOIRS
perfectionnés
FOULOIRS A VENDANGES
FABRIQUE DE
Cuves & Foudres

Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin
Demander les Tarifs

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

Vendant directement ses produits au détail.

MAISONS DE VENTE A LYON :

CORDONNERIE GENERALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIXCORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue de la République**CORDONNERIE SPECIALE**

4, rue Saint-Pierre

PRIX DE FABRIQUE**LE VIN D'OR***Apéritif*A BASE DE QUINQUINA
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE*Louis Ferber & Fils*
LYON**CHOCOLAT DE L'UNIVERS**

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHESMaison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.**AU COLOSSE DE RHODES****MAISON HENRI BONJOUR**

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPECIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE
*Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries***BUGNOD & GARNIER**

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX**GRAND HOTEL DE RUSSIE**

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

CHOCOLATS
CACAOS**LYON**

MAISON FONDÉE EN 1780

VINS FINS
Vins Ordinaires**ISAAC CASATI****RESTAURANT DE PREMIER ORDRE**

2, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet**Fine Champagne**
COGNAC**ENTREPOTS**

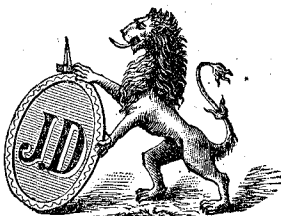
32, quai de Serin

CAFÉS
THÉS**ACHAT TRÈS CHER**
des anciens timbres de FranceDemandez la circulaire explicative : **Francisque BOSSON**,
58, cours Morand, Lyon.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}
6, place des Terreaux.Organisation spéciale pour la
représentation à l'Exposition.
25 0/0 d'économie.Renseignements commerciaux,
contentieux et recouvrements.Vente et achat de fonds de
commerce, propriété, immeubles
et industrie.Prêts hypothécaires.
Placement pour employés et
domestique des deux sexes.**DUPLATRE**

66, cours Suchet, 66

Spécialité de Bière de
conservation en bouteilles, ga-
rantie de fabrication nor-
male. — Téléphone.**HOTEL DE ROME**

A BELLECOUR — LYON

Nouvellement restauré à neuf

PRIX MODÉRÉS**OR-EXPRESS**

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entr'autres, cadres de Glaces ou de Tableaux,
Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantai-
sie, Baguettes de tentures, etc.On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous
les métaux.Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par
les procédés les plus perfectionnés ; après application, cette mixture
qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de
fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.**Prix : 2 francs**

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES
Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.**SEIGLE-GOUJON-LYON***Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.*Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

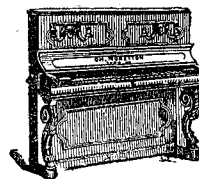
9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE

au comptant

et

à crédit



Location.

Accords.

Réparations.

Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

4622. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.